



1188 Gimel, le 26 mai 2011

**CONSEIL COMMUNAL**

**GIMEL**

**Rapport de la commission de gestion**  
**Exercice 2010**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion, composée de :

Jean-Carlo Tosoni   Président  
Gabriel Renaud    rapporteur  
Sandra Varonier Mischler  
Vincent Frutiger  
Alain Bussard

s'est réunie à 12 reprises pour examiner les comptes ainsi que la gestion de la commune pour l'année 2010.

En vertu du mandat qui lui a été confié et en application des articles 91 et suivants du règlement du Conseil Communal, la Commission a procédé à l'examen de la gestion et des comptes 2010, et a effectué les visites suivantes :

- La Mine (galerie pour le captage des eaux à la rue du Fort)
- Le parc à véhicules
- Le pâturage du Mont-Bally

**Préambule**

L'exactitude de la comptabilité est attestée par le rapport de la fiduciaire Cofirev à Bière. La commission a eu à sa disposition et dans les temps, l'ensemble des justificatifs, documents des comptes et rapports.

Sur sept préavis, trois ont un impact direct sur les comptes.

La Commission de gestion a procédé à l'examen des comptes de fonctionnement par pointages.

Par souci de clarté, les montants seront indiqués sans les centimes.

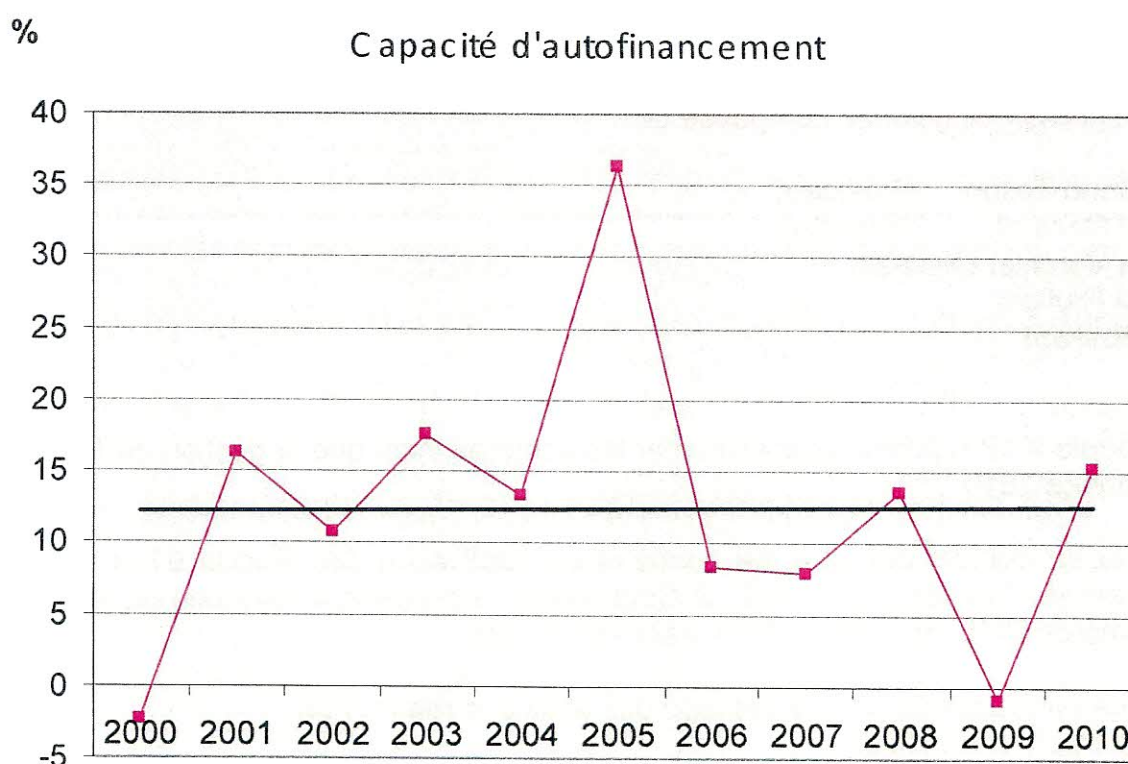
## Résultat de l'exercice

L'exercice comptable 2010 boucle sur un excédent de revenu de Fr. 198'760, après amortissements.

Par rapport au budget qui prévoyait une perte de 482'687, cela représente une différence de 681'448.

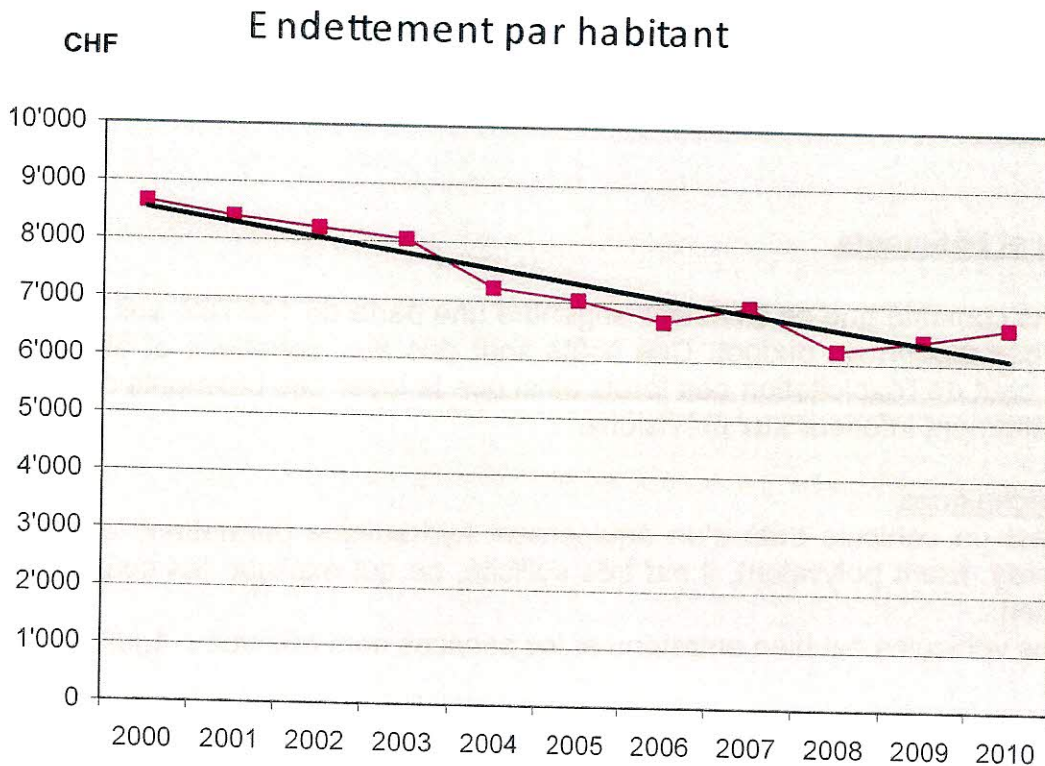
Pour 2010, les recettes courantes s'élèvent à 9'332'992 contre 7'344'284 en 2009. Cette différence est due en grande partie à l'encaissement des impôts pour un montant de 1'433'662.

Comme le démontre le graphique ci-dessous, on note une augmentation de 16% de la capacité d'autofinancement :



Pour rappel, la capacité d'autofinancement indique la mesure dans laquelle la commune peut investir en fonction de sa capacité financière.

L'endettement net de la Commune s'élève à 11'683'300, soit 6'642 par habitant (1'759).



Cette augmentation est due aux gros travaux effectués pour la salle omnisport en 2010.

#### Administration générale

Pour l'année 2010, les charges de ce dicastère s'élèvent à 787'285, soit une augmentation de 8,4% par rapport au budget.

#### Finances

Ce dicastère dégage en 2010 un bénéfice de 837'237 soit une augmentation de 24% par rapport au budget.

Les charges s'élèvent à 1'674'675 et sont supérieurs de 15% par rapport au budget fixé à 1'430'261.

Quant aux revenus, 6'007'806, ils sont supérieures de 18% par rapport au budget fixé à 4'926'155.

Il est à relever que, comme l'année passée, les amortissements relatifs au génie civil et bâtiments sont conformes au budget.

Les intérêts sur les emprunts bancaires s'élèvent à 274'644 alors qu'ils avaient été budgétisés à hauteur de 313'940 pour cette même année. Concrètement, cela signifie que la commune paie chaque jour 752 d'intérêts sur ses emprunts bancaires ou chaque habitant a payé 42 centimes par jour.

Comme par le passé, les amortissements relatifs au génie civil et patrimoine administratif sont conformes au budget.

